

Arrêté DAJI/2024/Nomination/n°04
Portant rectification de l'arrêté initial de Madame Carine BAUER
Pour assurer la direction du Service de la Formation Professionnelle (FOR'PRO)

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation et notamment son article D. 714-69 ;
Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,
Vu les Statuts du Service de Formation Professionnelle (FOR'PRO) modifiés, approuvés en Conseil d'administration du 19 septembre 2023 ;

Considérant que la modification des Statuts approuvés en Conseil d'administration du 19 septembre 2023 fait disparaître le lien entre le mandat du Directeur du service de la Formation Professionnelle (FOR'PRO) et celui du Président.

ARRÊTE

Article 1^{er} :

L'article 1^{er} de l'arrêté DAJI/2021/Nomination/n° 12 est modifié comme suit :

Madame Carine BAUER est nommée Directrice du Service de Formation Professionnelle, jusqu'au 19 avril 2025.

Article 2 :

Le mandat de la Directrice du Service Formation Professionnelle Continue est de 4 ans, renouvelable.

Article 3 :

La Directrice Générale des Services de l'Université et l'Agent comptable sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 30 janvier 2024


Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université

